

Juillet 2016

Du mouvement à AUGIGNAC

Deux départs en retraite, une arrivée, voilà du mouvement dans le personnel administratif de notre commune.

En effet, notre secrétaire en titre Mme Nadia BOIS, en arrêt pour maladie professionnelle, a cessé ses fonctions le 30 juin 2016. A travers ces lignes, je tiens à la remercier pour son engagement et tous les services qu'elle a rendus à la commune depuis 1985. Nous lui souhaitons une bonne retraite qui nous l'espérons lui permettra d'envisager l'avenir plus sereinement.

Merci également à Mme Chantal GAZAILLE qui depuis 3 ans a assuré le remplacement de Mme BOIS et qui elle aussi a fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2016. Dans un contexte difficile : changement d'équipe municipale, suivi de la construction de la Maison des services publics, déménagement des locaux de la mairie, elle a été, par ses compétences et sa gentillesse un appui précieux et apprécié de tous, élus et citoyens.

Nous avons donc été amenés à recruter un nouvel agent administratif. Ce ne sont pas moins de 32 candidats qui ont répondu à l'appel lancé pour ce poste sur la bourse de l'emploi du CDG 24. Dix d'entre eux ont été retenus pour un entretien devant une commission de 5 Elus Municipaux assistés de Mme Dany Dubuisson, Directrice des services administratifs de la CC Dronne et Belle et de Madame Sylviane LAZARE, Directrice des services de la Poste à Nontron. A l'issue de ces entretiens, j'ai nommé Mme Sylvie LEVECQ DECONINCK sur un CDD de 6 mois avec la possibilité d'être stagiaire à la fin du CDD. (à droite sur la photo)

Originaire de La Madeleine dans la métropole lilloise, Sylvie LEVECQ DECONINCK est titulaire d'un BTS assistante de Direction obtenu en 2006. Elle a assuré pendant 25 ans les fonctions de secrétaire dans une structure d'insertion professionnelle pour



des jeunes et des adultes en grande difficulté ou en situation d'exclusion. A son arrivée en Dordogne, à Miallet, aux « Trois Cerisiers », elle s'est orientée vers la fonction publique et a effectué des remplacements dans les mairies de Firbeix, Miallet, St Priest les Fougères avant de préparer le Diplôme Universitaire « Carrières Territoriales en milieu rural » organisé par l'Université de Bordeaux et le Centre de Gestion de la Dordogne qu'elle vient d'obtenir.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre commune où, à n'en pas douter, ses qualités relationnelles seront appréciées.

Pierre PEYRAZAT, Maire

Le bulletin municipal est édité et imprimé par la commune d'Augignac

Responsable de la publication : M Pierre PEYRAZAT, Maire

Conception : Mmes, GRASSET, MALLEMANCHE, et Mrs BAZINET, PEYRAZAT, PIALHOUX, MARENDA

Photos : Pierre PEYRAZAT

Distribution : Les Conseillers Municipaux

SOMMAIRE :

<u>Page 1</u> :	Le mot du maire
<u>Page 2</u> :	Sommaire, Plan canicule, voirie, Augignac commune hors TAFTA
<u>Page 3</u> :	Le point sur les travaux
<u>Pages 4/5</u> :	le point sur les budgets
<u>Pages 6 et 7</u> :	D'où proviennent les recettes de la Commune ?
<u>Page 8</u> :	La page école
<u>Pages 9</u> :	La fusion des Intercommunalités, le projet citoyen
<u>Page 10</u> :	Nouvelle réglementation de la circulation rue Maguy, Patrimoine : Rochezide
<u>Page 11</u> :	page associations : Les Dynamiques, le Comité des Fêtes
<u>Page 12</u> :	A votre disposition à la Mairie, l'état

PLAN CANICULE 2016

Depuis 2004, il a été mis en place dans les mairies un registre nominatif des personnes âgées ou handicapées vivant à domicile souhaitant s'inscrire dans le cadre du plan départemental de gestion d'une canicule. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Si vous êtes concernés et si vous le souhaitez, merci de contacter la mairie.

Commune hors TAFTA

Lors de sa séance du 1er juin, la Commune d'Augignac a dénoncé à l'unanimité l'opacité des accords de libre échange entre les gouvernements européens et les Etats Unis (TAFTA) et le Canada (CETA). Ces accords prévoient des mécanismes portant gravement atteinte aux principes démocratiques par la création de tribunaux privés en donnant aux groupes de pression un rôle officiel et exclusif pour la rédaction des règlements et des normes qui prévaudraient sur la législation des états européens.

VOIRIE

Les choix de travaux notamment l'investissement dans la rénovation du foyer rural et la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'état, les orientations budgétaires du département (orientation des contrats d'objectif) incertaines pour l'instant, ont réduit la part budgétaire allouée au volet voirie pour l'année 2016.

Dans le cadre de l'investissement au réseau routier de la commune seuls seront effectués les travaux non réalisés en 2015 et budgétés sur l'exercice précédent. Ces interventions auront lieu sur le réseau intercommunal, les VIC 2 (du carrefour route des Chadauds au carrefour rue du château d'eau), la VIC 203 (de Lapeyre à la RD 675) courant juillet.

Au titre du budget de fonctionnement, deux regards d'assainissement très bruyants sur la départementale 675 dans la traversée du bourg seront réhabilités courant de l'année, un suivi régulier de ce point sera fait afin de limiter la nuisance sonore occasionnée par l'obsolescence de ces ouvrages. Une session de point à temps sera effectuée sur le réseau communal et intercommunal durant l'automne prochain. Nous prévoyons pour début 2017 la fin de la création

du réseau d'eaux pluviales de Lapeyre et des travaux de voirie route du Maine du Bost.

Nos agents techniques ont réaménagé avec notre tracteur quelques talus de chemins ruraux (remise en place de souches, de grosses pierres...) pour faciliter les fauchages à venir.

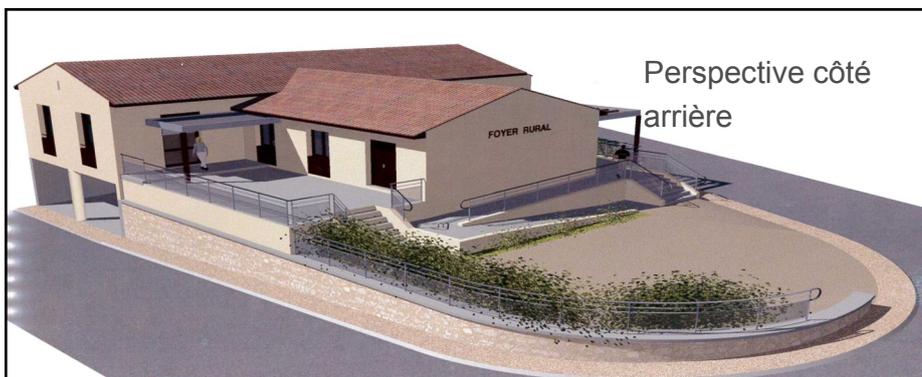
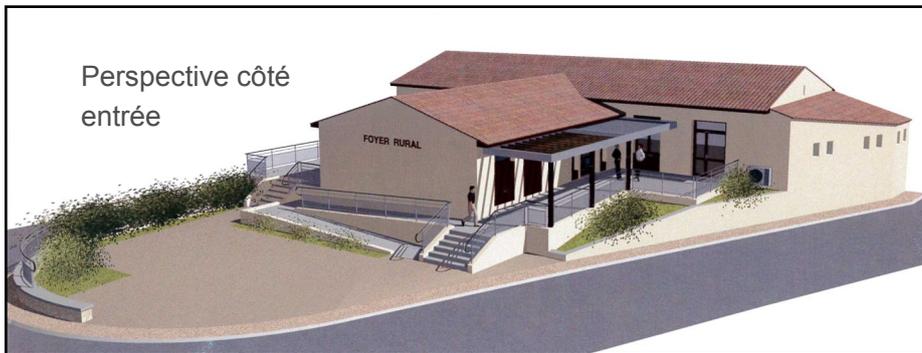
Il faut rester vigilant sur la nécessité de maintenir notre réseau routier en état correct, c'est pourquoi une veille permanente est assurée pour capter toute possibilité de financement qui peut nous permettre de conforter nos prochains budgets.

La commission voirie intercommunale se réunit prochainement. Nous plaiderons pour préserver au mieux nos acquis de réseaux et de financement lors de la prochaine fusion de communauté de communes. Il faut savoir qu'actuellement, nous finançons à hauteur de 40 % les travaux de voirie intercommunale. 28 000 € sont affectés à cette ligne cette année.

Laurent Pialhoux Adjoint chargé de la voirie

Le point sur les travaux

Rénovation du Foyer Rural

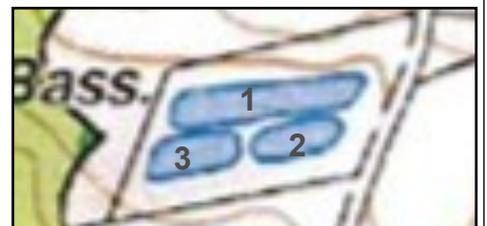


A l'issue de l'ouverture des plis de l'appel d'offres le 6 juin, il s'est avéré que 2 lots (porches pergolas et plâtrerie isolation) n'ont fait l'objet d'aucune réponse. Ces deux lots ont été déclarés infructueux et ont fait l'objet d'une relance d'appel d'offres jusqu'au 28 juin. Cela a eu pour effet de retarder les travaux qui initialement devaient commencer en juillet et qui ne débuteront donc qu'en septembre.

Rénovation de la lagune : maintien du service pendant les travaux

Durant les travaux, il est nécessaire de maintenir le traitement des eaux usées. Le déroulement des travaux prévus dans l'avant projet aura lieu selon le calendrier suivant (susceptible de modifications après l'appel d'offres en cours jusqu'au 8 juillet)

- Vidange des bassins 2 et 3 et transfert des matières (eau et boues) vers la lagune 1 en septembre 2016
- Traitement des effluents par lagunes 1 et 3 de mi-septembre à mi-novembre 2016
- Construction du 1er étage des lits plantés de roseaux et d'un des deux bassins de la zone d'infiltration de mi-septembre à mi-novembre 2016
- Mise en service du 1er étage à mi-novembre 2016
- Traitement des effluents par 1 seul étage et 1 100 m² d'infiltration de mi-novembre 2016 à mai 2017
- Curage et épandage des boues de la lagune 1 au printemps 2017
- Construction du 2ème étage des lits plantés de roseaux et du 2ème bassin de la zone d'infiltration en avril—mai 2017
- **Mise en service de la nouvelle station d'épuration fin mai 2017**



Résultat comptable de l'année 2015

	RECETTES	DEPENSES	TOTAL DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	264 812,40 €	216 682,51 €	48 129,89 €
FONCTIONNEMENT	537 045,39 €	473 800,91 €	63 244,48 €
TOTAL	801 857,79 €	690 483,42 €	111 374,37 €

Résultats cumulés

	Résultat cumulé à la clôture de	Résultat 2015	Résultat cumulé à la clôture de
INVESTISSEMENT	164 053,85 €	48 129,89 €	212 183,74 €
FONCTIONNEMENT	214 108,54 €	63 244,48 €	277 353,02 €
TOTAL	378 162,39 €	111 374,37 €	<u>489 536,76 €</u>

Budget annexe 2016 : photovoltaïque

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		6 020,19 €				6 020,19 €
Opérations de l'exercice	18 705,19 €	12 685,00 €	6 685,00 €	6 685,00 €	25 390,19 €	19 370,00 €
<u>TOTAUX</u>	<u>18 705,19 €</u>	<u>18 705,19 €</u>	<u>6 685,00 €</u>	<u>6 685,00 €</u>	<u>25 390,19 €</u>	<u>25 390,19 €</u>

De mai 2014 à mai 2015, nous avons produit et vendu à l'agence solaire EDF 42 790 kw pour un montant de 6 843 €.

De mai 2015 à mai 2016, nous avons produit et vendu à l'agence solaire EDF 42 837kw pour un montant de **6 864,20 €**

Pour l'instant, ces recettes sont mises en réserve pour d'éventuels travaux à venir sur cet équipement. En cas de besoin, elles pourront aussi être intégrées dans notre budget principal.

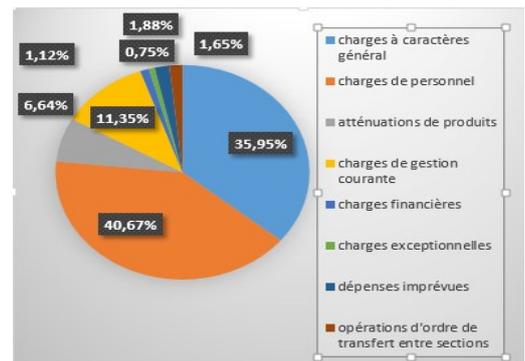
Budget annexe 2016 : Assainissement collectif

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		29 400,06 €		139 897,36 €		169 297,42 €
Opérations de l'exercice	51 700,06	22 300,00 €	259 878,36 €	139 981,00 €	311 578,42 €	162 281,00 €
<u>TOTAUX</u>	<u>51 700,06 €</u>	<u>51 700,06 €</u>	<u>259 878,36 €</u>	<u>279 878,36 €</u>	<u>311 578,42 €</u>	<u>331 578,42 €</u>
<u>Reste à réaliser</u>			<u>20 000,00 €</u>		<u>20 000,00 €</u>	
<u>Total budget</u>	<u>51 700,06 €</u>	<u>51 700,06 €</u>	<u>279 878,36 €</u>	<u>279 878,36 €</u>	<u>331 578,42 €</u>	<u>331 578,42 €</u>

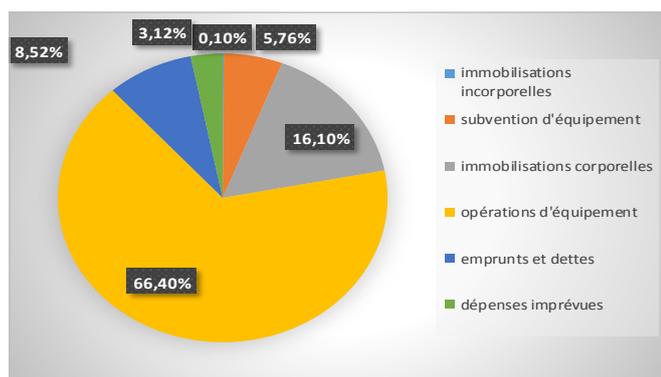
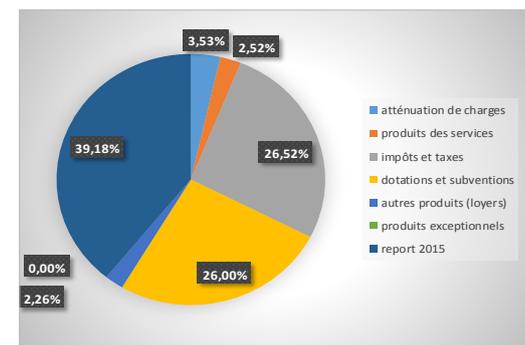
BUDGET PRINCIPAL 2016

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés		277 353,02		212 183,74		489 536,76
Exercice 2016	707 975,02	430 622,00	452 416,77	252 842,12	1 160 391,79	683 464,12
Reste à réaliser			34 000,00	21 390,91	34 000,00	21 390,91
TOTAL	707 975,02	707 975,02	486 416,77	486 416,77	1 194 391,79	1 194 391,79

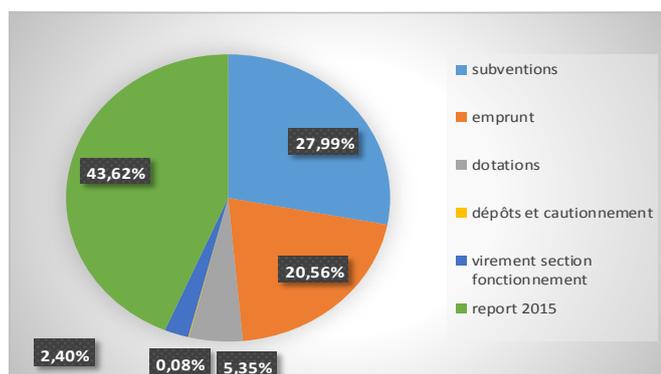
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	montant
charges à caractères général	254 520,00 €
charges de personnel	287 900,00 €
atténuations de produits	47 001,00 €
charges de gestion courante	80 328,00 €
charges financières	7 956,53 €
charges exceptionnelles	5 300,00 €
dépenses imprévues	13 293,49 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	11 676,00 €
Total dépenses de fonctionnement	707 975,02€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	montant
atténuation de charges	25 000,00 €
produits des services	17 830,00 €
impôts et taxes	187 725,00 €
dotations et subventions	184 067,00 €
autres produits (loyers)	16 000,00 €
produits exceptionnels	
report 2015	277 353,02 €
Total recettes de fonctionnement	707 975,02 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant
immobilisations incorporelles	500,00 €
subvention d'équipement	28 000,00 €
immobilisations corporelles	78 300,00 €
opérations d'équipement	323 000,00 €
emprunts et dettes	41 429,00 €
dépenses imprévues	15 187,77 €
Total	486 416,77 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
subventions	136 157,03 €
Emprunt (foyer rural)	100 000,00 €
dotations	26 000,00 €
dépôts et cautionnement	400,00 €
virement section fonctionnement	11 676,00 €
report 2015	212 183,74 €
Total	486 416,77 €

D'où proviennent principalement les recettes de la commune ?

Il y a trois sources principales de financement des ressources communales :

Le **produit des taxes** que vous payez, les **dotations de l'Etat** globalement affectées au budget de fonctionnement et **les subventions** des différentes collectivités (Etat, Région, Département ...) plus spécifiquement liées à de l'investissement.

LA FISCALITE LOCALE : produits des taxes foncières et habitation

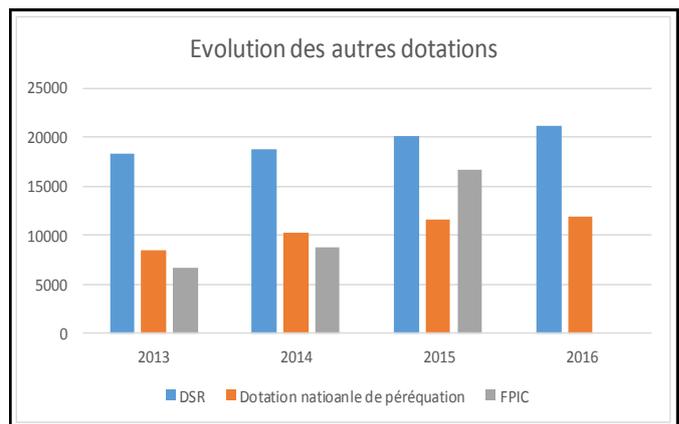
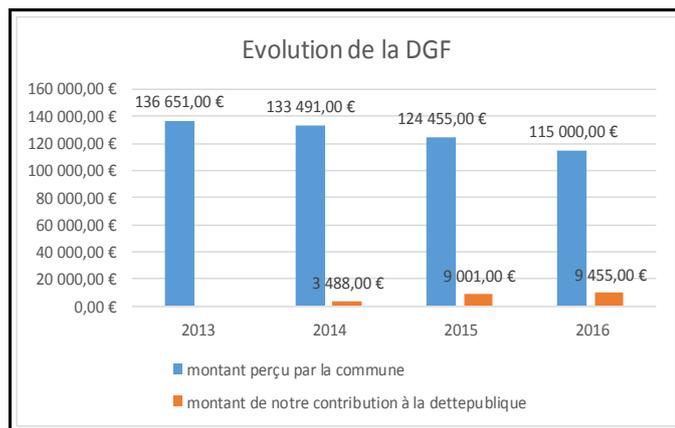
Année	montant
2014	169 513 €
2015	170 216 €
2016	177 725 € attendus

Rappel des taux votés en 2016

habitation	8,72 %
Foncier bâti	10,83 %
Foncier non	73,10 %

Malgré l'augmentation de 1 %, nous restons et de loin la commune qui a les taux les plus bas par rapport aux communes environnantes

LES DOTATIONS



Comme vous le voyez sur les graphiques ci-dessus, les ressources liées à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui représente les 3/4 des dotations baissent depuis 3 ans en raison de la contribution à la dette publique qui nous coûte en 3 ans 21 944 €.

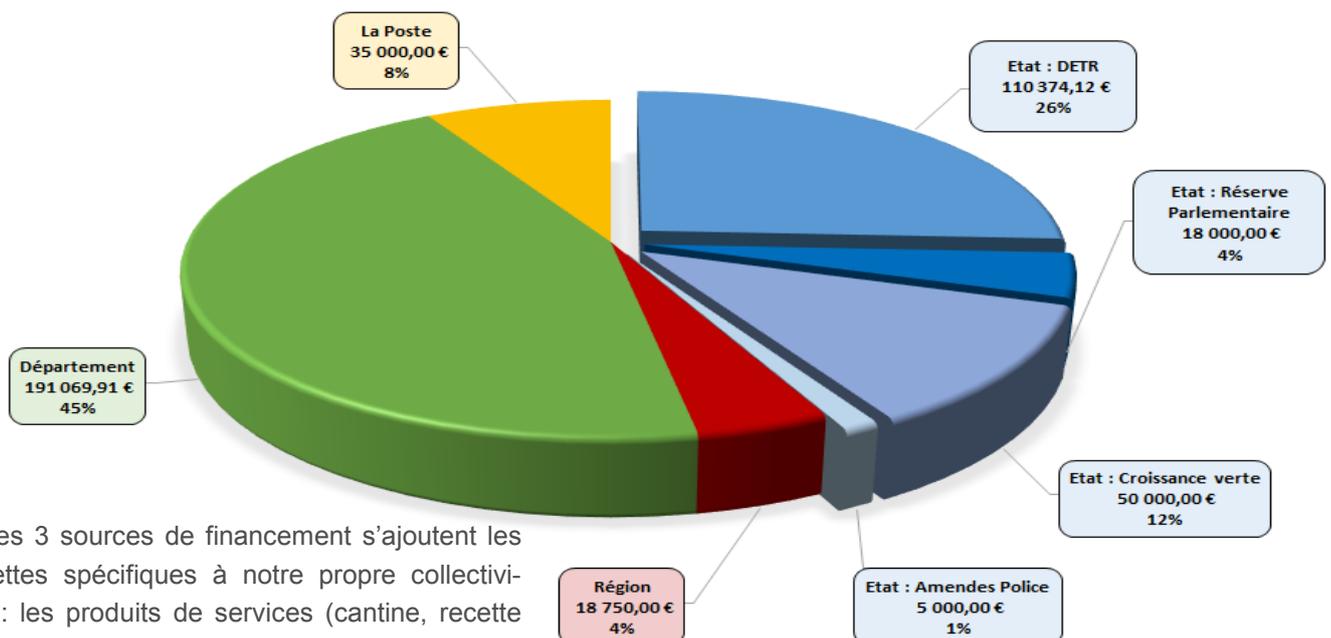
A contrario, les autres dotations sont en légère augmentation, mais elles ne représentent qu'un quart de nos dotations. Il s'agit de la Dotation de solidarité rurale, de la dotation nationale de péréquation attribuée aux communes selon certains critères et le FPIC, fonds de péréquation des ressources intercommunales répartis sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes dont le montant de cette année n'est pas encore connu à ce jour.

LES SUBVENTIONS :

Comme vous pouvez le constater page ci-contre, les subventions constituent une ressource importante en matière d'investissement. Sans elles, il ne serait pas possible de se lancer dans des projets d'équipements structurants uniquement sur nos fonds propres. Cependant nous sommes tributaires du délai que mettent les différents financeurs pour débloquer les fonds. Il faut donc avoir une trésorerie suffisante pour se lancer dans des opérations lourdes. La réhabilitation de la lagune n'apparaît pas dans ce tableau car la subvention de l'Agence de l'eau Adour Garonne (à hauteur de 60 % des travaux HT) est en cours d'instruction.

<u>FINANCEURS</u>	<u>TRAVAUX ou ACHATS</u>	<u>MONTANT AC-CORDE</u>	<u>Versement reçu le</u>	
ETAT DETR	Construction Maison des services publics	18 795,60 €	21 novembre 2013	
		43 856,40 €	17 novembre 2014	
	Piste éducation routière	5 052,12 €		En attente
	Rénovation foyer rural	42 670,00 €		En attente
ETAT Réserve parlementaire	Tracteur tondeuse	5 000,00 €	16 juin 2014	
	Rénovation foyer rural	10 000,00 €		En attente
	Construction maison des services publics	3 000,00 €	01 décembre 2014	
ETAT TEPCV	Rénovation foyer rural	50 000,00 €	20 000 € le 23 /6/ 16	30 000 € en attente
ETAT Amendes de police	Piste éducation routière	5 000,00 €	03 décembre 2015	
Région	Construction Maison des services publics	18 750,00 €	18 décembre 2014	
Département	Tracteur tondeuse	5 000,00 €	13 mars 2014	
	Matériel informatique	5 000,00 €	31 décembre 2014	
	Construction Maison des services publics	51 180,00 €	13 novembre 2015	
		35 000,00 €	9 décembre 2015	
	Aménagement extérieurs mairie	8 575,00 €		En attente
	Travaux Voirie 2014	24 280,00 €	17 novembre 2015	
	Travaux voirie 2015	12 320,91 €		En attente
	Nouveau tracteur	7 000,00 €		En attente
Rénovation foyer rural	42 714,00 €		En attente	
La POSTE	Construction maison des services publics	35 000,00 €	28 novembre 2013	
TOTAL		428 194,03 €	Dont 269 862,00 € versés	et 158 332,03 € en attente

SUBVENTIONS ATTRIBUEES PAR FINANCEURS de novembre 2013 à juin 2016



À ces 3 sources de financement s'ajoutent les recettes spécifiques à notre propre collectivité : les produits de services (cantine, recette d'assainissement, ventes de produits et de biens), les redevances du domaine public, les loyers des logements,

Du côté de l'école et du RPI "AUGIGNAC-SAINT-ESTEPHE"

Nos écoles ont connu une année riche en activités pour la centaine d'enfants scolarisés.

Citons pêle-mêle éveil corporel et musical avec à la clé un spectacle de danse en fin d'année, sortie cinéma, activités avec le Parc Naturel Régional sur l'observation des oiseaux, « la boîte à fourmis », « MON EUROS 2016 », journées sportives avec les CM du secteur et les 6èmes, "J'APPRENDS A NAGER", des activités autour de la farine et du pain avec la participation de Monsieur Ludovic MAZARS, boulanger à AUGIGNAC, de l'éducation à la santé avec la puéricultrice de PMI du Conseil Départemental, des activités et une exposition en lien avec le POLE EXPERIMENTAL DES METIERS D'ART de Nontron sur "comment faire du volume avec du plat", une activité de prévention routière sur la nouvelle piste d'éducation routière de la cour de l'école d'Augignac, peinte en MARS par les parents et les élus municipaux. Comme tous les 4 ans, le traditionnel voyage scolaire s'est déroulé du 13 au 17 JUIN, cette année en AUVERGNE sur le thème de la vulcanologie et une classe de Saint-Estèphe a été retenue pour participer au Parlement des enfants à Paris (Assemblée Nationale).

La prochaine rentrée scolaire se prépare avec les inscriptions scolaires dans les mairies et auprès des directrices des écoles.

Sont également d'actualité les inscriptions de transports scolaires pour les circuits allant vers PIEGUT-PLUVIERS ou NONTRON. Nous rappelons ici que cette inscription est obligatoire avant qu'un enfant puisse accéder au bus et qu'il devra se munir des équipements de sécurité qui lui seront fournis, tout au long de l'année.

L'année scolaire 2016/2017 connaîtra vraisemblablement les mêmes effectifs avec des changements annoncés dans la composition des équipes enseignantes.

En ce qui concerne les activités périscolaires gérées par la CCHP, nous pouvons dire que l'organisation des TAP sur notre RPI est la meilleure dont l'enfant peut tirer profit avec un temps sieste associé à un temps éducatif pour les tous petits 3 fois par semaine et une demi-journée par semaine



pour les plus grands, l'ensemble étant encadré par des animateurs compétents qui savent prendre en compte le rythme individuel des enfants.

Le dernier bilan réalisé qui a associé les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les animateurs et les élus des deux communes, a fait état d'un bon retour des activités et du vécu des enfants. Chacun souhaite qu'il en soit de même dans le cadre de la fusion des intercommunalités, c'est-à-dire sans remettre en cause ce qui fonctionne bien !

Une organisation temporaire sera mise en place à Augignac à la rentrée pour la partie activités en raison de la rénovation du Foyer Rural. Il en sera de même pour la garderie du CLSH. Les parents seront avertis des modalités en temps utile.

La municipalité profite de ces lignes pour remercier tous les acteurs de l'éducation qui savent se mobiliser aussi bien sur leur temps professionnel que personnel pour faire de l'éducation en milieu rural une des clés de réussite de nos enfants en leur offrant un regard sur le monde à travers les activités proposées tout au long de cette année scolaire.

Bernard BAZINET, Adjoint chargé de l'école

La fusion des intercommunalités se prépare.

Au printemps, le conseil municipal d'AUGIGNAC a donné à la majorité un avis favorable au projet de schéma de fusion des Communautés de Communes du Haut Périgord et du Périgord Vert Nontronnais.

Après un passage en Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le projet du Préfet a de nouveau reçu à la majorité un avis favorable du Conseil Municipal fin Mai.

On peut considérer que désormais cette fusion s'impose puisqu'elle sera effective au 1^{er} Janvier 2017.

Les passions retombées, il reste peu de temps aux conseillers communautaires pour réfléchir à l'avenir de ce territoire et de ses habitants et traduire en actions ce rapprochement : statuts, compétences, définition de l'intérêt communautaire, réorganisation des services,

Certaines compétences sont communes, d'autres ne le sont pas. Des choix devront être réalisés dans l'intérêt des habitants et des communes.

Dans un premier temps la future Communauté de Communes gèrera l'addition de ces compétences mais un gros travail de réflexion est nécessaire pour harmoniser cet ensemble. Le regroupement des différentes commissions pour amorcer ce travail de refondation n'en est qu'au tout début.

En ce qui concerne l'action sociale, les deux CIAS (Haut-Périgord et Périgord Vert Nontronnais) n'en formeront qu'un, au 1^{er} janvier 2017 avec la fusion des deux services d'aide à domicile. Là aussi, les élus des deux CIAS vont travailler à l'organisation et au fonctionnement de cette nouvelle entité.

Il faut donc rester vigilant sur l'évolution de ces futures structures où la priorité sera d'imaginer un fonctionnement rationnel avec des services rendus à la population qui devront rester de qualité, l'ensemble dans une fiscalité maîtrisée.

Bernard Bazinet, 1^{er} adjoint et

Conseiller Communautaire

Projet Citoyens : Deuxième chantier

L'action « projet citoyens » portée par le Centre de Loisirs de La Communauté de Communes du Haut Périgord sera reconduite cet été à Augignac. Elle se déroulera du 18 au 22 juillet 2016 avec un groupe d'une dizaine de jeunes du territoire. Elle concerne les jeunes de 14 ans à 17 ans qui ont la volonté de réaliser différents travaux ou chantiers citoyens sur le territoire de la Communauté de Commune dans le cadre de leurs activités au Centre de loisirs. Ces chantiers sont organisés et encadrés par Baptiste REJOU avec le soutien du personnel technique. En contrepartie, la commune concernée rémunère l'action réalisée.

Premier chantier été 2015 :

La fabrication de marches sur le chemin de « Grayaulle » et le nettoyage de deux lavoirs ont été réalisés l'été dernier sur notre commune.

La rémunération du premier « Projet Citoyens » a permis aux jeunes de bénéficier d'un séjour bien mérité !

La municipalité remercie tous ces jeunes pour leur dévouement et leur implication à la vie citoyenne.

Deuxième chantier été 2016 :

La rénovation de la main courante du stade de la commune est programmée sur ce chantier. Les jeunes qui seraient intéressés peuvent contacter Baptiste REJOU au 06 47 51 40 53, Animateur Responsable de ce projet.

Valérie MALLEMANCHE, Adjointe

Rue Maguy

La rue étroite, les maisons basses et le non respect des règles de stationnement, ont eu comme conséquence de créer des dommages de bris de toitures, en particulier après la construction de la terrasse du bar « Le Pélican ».

Pour faire suite aux réclamations des riverains, la municipalité a invité les personnes concernées à une réunion, le 11 mai 2015, afin de recueillir leurs avis et trouver une solution à cette situation.

Après un échange constructif entre les nombreux participants et la municipalité, il a été décidé de mettre en place les dispositions suivantes :

Nouvelle réglementation : interdiction, par la pose d'une potence, aux véhicules de plus de 2.50 m de hauteur, d'emprunter la rue Maguy à

partir de la rue du jardin public avec pose de deux panneaux indiquant cette interdiction au début de la rue Maguy et de la rue du jardin public à partir du cimetière.

Pose d'un panneau annonçant le parking place de l'église.

Installation de bacs à fleurs pour préserver l'accès des maisons proches de l'ancienne poste et empêcher le stationnement gênant au carrefour rue Maguy/rue du jardin public.

L'été arrive et ces travaux sont réalisés.

Un bel exemple de civilité des habitants de cette rue, conforme aux principes de notre regrettée amie Maguy, ancienne propriétaire du commerce.

Mado Grasset, Adjointe.

Patrimoine :

Nous connaissons tous le château d'eau situé sur le point culminant d'Augnac, visible à des kilomètres à la ronde !

Mais savez-vous qu'en suivant le chemin GR4, en direction de Font de Pique, se trouve sur votre gauche un lieu remarquable : La Rochezide.

Ce site, devenu propriété communale en 2003, a été nettoyé puis aménagé, nous permettant ainsi de découvrir ou redécouvrir de fascinants rochers en granit gris.

Des rocs majestueux sont superposés et forment une pyramide d'environ 6 m de hauteur. D'énormes boules bien rondes sont éparpillées dans un rayon de 500 m. Cet endroit a suscité par le passé peur, croyances, superstitions et légendes.

Pour la félibrée de Piégut, en 2012, le rocher et la clairière ont été reconstitués pour décorer la porte d'Augnac en hommage à Félicie Brouillet qui, par ses écrits, nous a retransmis de nombreuses légendes dont celle de la Bergère.

Une assiette souvenir, décorée par un dessin de Mr Marchesseau représentant le rocher, a été réalisée en 2015 par Mme Martine FLORENTIN (Symphonie Artisanat) et offerte aux aînés qui n'ont pas pu participer au repas des anciens.



Mado Grasset, Adjointe

Les Dynamiques

Les Dynamiques est une association créée en 2007. Nous essayons parmi nos diverses manifestations de divertir et amuser les habitants (petits et grands).

L'association avait pour habitude depuis 8 ans d'organiser la chasse aux œufs pour tous les enfants.

Nous reprendrons en 2017 cette manifestation qui n'a malheureusement pas pu être organisée cette année, ce que nous regrettons fortement. Nous tenons à remercier Odile et Jean-Yves, les propriétaires du « Pélican » qui s'associent à cette journée pour les enfants et qui, tous les jours, font vivre notre beau village.

Comme vous le savez, nous sommes amoureux de notre village « Augignac ». C'est pourquoi, le 1er mai nous avons voulu faire plaisir aux habitants de Puybégout en organisant une petite fête des voisins. Nous les remercions pour leur accueil, pour les valeurs qu'ils partagent et leur sourire si sincère. Nous avons décidé d'un projet sur ce village : le nettoyage et l'aménagement du lavoir avec les habitants.

Nos dates à venir :

- 9 juillet : Repas moules frites à la Tavernerie (sur réservation)
- 10 juillet : course de caisse à savon à la Tavernerie
- Novembre : Rando quad

Nous remercions également les familles FAVARD et BARBIER qui nous accueillent chaleureusement pour ce week-end de fête à la Tavernerie, ainsi que le comité des fêtes qui nous prête cordialement du matériel.

Merci aussi à tous ceux qui nous soutiennent, partenaires, bénévoles et participants, sans qui tout cela ne pourrait se faire.

Yoann Marena



A l'occasion de la fête du mois d'août, le comité des fêtes innove :

Exceptionnellement il n'y aura pas cette année de courses cyclistes le samedi. Celles-ci seront remplacées par une animation autour du football avec la participation du club local l'Association Sportive du Pays Granitique (Augignac / Piégut) qui sera suivie par le traditionnel repas entrecôte du samedi soir (réservations au 06 84 59 85 56 ou au 07 87 36 81 06 avant le 14/08)

Au programme du dimanche, une nouveauté : au côté des traditionnels vide grenier et marché artisanal, il sera proposé un intervillage. Pour ce

dernier, nous recherchons des volontaires de 14 à 30 ans pour représenter notre commune, et ce dès le 17 juillet à Busserolles. Comme d'habitude, la Commune s'associe au Comité des fêtes pour présenter un feu d'artifice de qualité bien apprécié dans la région.

Le lundi après-midi, un concours de boules en doublette clôturera ces festivités.

Contactez le secrétaire M Vincent MARENDA au 06 84 59 85 56 ou le Président M Georges MATHIS au 07 87 36 81 06

A votre disposition en mairie

UNE TABLETTE NUMÉRIQUE À L'AGENCE POSTALE

La Direction de l'Enseigne de La Poste expérimente depuis 2013, en Agences postales communales (APC), la mise à disposition de tablettes numériques à usage des clients.

La tablette numérique est donc à disposition à l'agence postale d'Augignac depuis quelques mois. Cette tablette tactile permet d'accéder à des services en ligne ainsi qu'aux services publics dans l'agence postale.

La Poste :

S'informer sur un produit ou un service (colissimo, suivi de colis, tarifs, ...)

Acheter un produit ou un service,

S'informer sur un bureau de poste.

La banque postale :

Consulter et gérer ses comptes (faire des virements, simuler des prêts à la consommation, ...)

Prendre rendez-vous avec un conseiller de la banque postale,

Découvrir les produits et services.

La Poste mobile :

Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)

Gérer l'offre en tant que client (les options, le suivi conso, les factures, ...)

Renouveler son mobile en tant que client.

Les services publics :

S'informer sur les services publics (servicepublic.fr, légifrance.fr)

Faire des démarches administratives (la CAF, l'Assurance-maladie, Pôle Emploi,)

Suivre les démarches en ligne.

Cette 3ème publication des

« Chemins de la Mémoire » est un véritable périple à travers la partie nord ouest du département. Il est le fruit d'un travail de mémoire mené

sous la direction de

M Jean Paul BEDOIN, Professeur d'histoire honoraire, Président délégué de l'ANACR au niveau départemental (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance. Cet ouvrage répond à l'un des objectifs que s'est fixé le CDM (Centre Départemental de la Mémoire Résistance et Déportation de la Dordogne) : « Rassembler la mémoire pour la faire Vivre », ceci afin que nul n'oublie ce que furent le nazisme et la collaboration. C'est une réponse au besoin de mémoire du grand public et des jeunes générations. Plusieurs pages sont consacrées à Augignac et plus particulièrement au village des Chadauds où se forma le 1er bataillon de la brigade RAC.

Il est consultable à la mairie d'Augignac et peut être commandé en se rapprochant de l'ANACR ou du CDM.



ETAT CIVIL (1er semestre 2016)

Naissances :

Jaycob, Phoenix INGRAO le bourg (le 26 / 01 / 2016)

Enes OZEN Puybégout (le 28 / 04 / 2016)

Matéo VIGNERON La Cornadelle (le 17 / 06 / 2016)

Mariages :

Christine ROBERT et Dominique REBIERE le 25 juin

Décès :

M CHEMISON Georges le 9 / 02 / 2016

M GIRARDIE Jean Le bourg le 13 / 05 / 2016

Mme CALANDREAU Albine née MONTALETANG
Le bourg le 28 / 05 / 2016

Mme Yvette MASFRAND née MALBRUN La Cornadelle le 9 / 06 / 2016

Mme BENOIT Catherine née TAMISIER Lapeyre le 10 / 06 / 2016

M RETHIER Jean-Louis Les Chadauds le 28 / 06 / 2016